

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 07-août-2018 Numéro de révision: 2

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit 229G1 GENNEX WATERBORNE COLORANT THALO GREEN

(G1)

Code du produit
Code produit Alternate
Classe de produit
COLORANT

Couleur Vert Utilisation recommandée Colorant

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabricant Numéro d'appel d'urgence

Benjamin Moore & Cie CHEMTREC (États-Unis) : 800-424-9300

101 Paragon Drive CHEMTREC (hors des États-Unis) : (703)-527-3887

Montvale, NJ 07645 CANUTEC: 613-996-6666 (CND) Tél.: 1-866-708-9180

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique ne est pas considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Éléments d'étiquetage

www.benjaminmoore.com

Aspect liquide vert	Odeur peu ou pas d'odeur

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
C.I. Pigment Green 7	1328-53-6	5 - 10%
Kaolin	1332-58-7	3 - 7%
C.I. Pigment Green 36	14302-13-7	3 - 7%

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers

soins particulières.

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15

minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures

Date de révision: 07-août-2018

contaminés.

Inhalation Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent,

consulter un médecin.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. Consulter un médecin au

besoin.

Symptômes et Effets les Plus Importants Aucun connu.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriées ux Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux

circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection individuelle pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH

(homologué ou équivalent) et une tenue de protection

complète.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au

feu ou à la chaleur extrême.

Sensibilité à l'impact Mécanique Non

Sensibilité à la Ddécharge Statique Non

• /

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F)Non applicablePoint d'éclair (°C)Non applicableMéthodeNon applicable

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

NFPA Santé: 1 Inflammabilité: 0 Instabilité: 0 Spécial : Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation adéquate.

Autres informations Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est

possible de le faire en toute sécurité.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyage Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le

haut et peller dans les récipients appropriés pour la

Date de révision: 07-août-2018

disposition.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante,

porter un équipement respiratoire approprié.

Entreposage Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de

la portée des enfants.

Matières incompatibles Aucun renseignement disponible

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

· •

Limites d'exposition

Nom chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec
				nnique		
C.I. Pigment Green 7	N/E	1 mg/m ³ - TWA	N/E	N/E	N/E	N/E
Kaolin	15 mg/m ³ - TWA	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m ³ - TWA	2 mg/m ³ - TWA	2 mg/m ³ - TWA	5 mg/m ³ - TWAEV
	5 mg/m ³ - TWA					
C.I. Pigment Green 36	N/E	1 mg/m ³ - TWA	N/E	N/E	N/E	N/E

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Date de révision: 07-août-2018

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Protection de la peau Protection respiratoire Lunettes de sécurité avec protections latérales. Gants protecteurs et habillement imperméable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide vert

Odeur peu ou pas d'odeur

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

 Densité (lbs/gal)
 9.8 - 10.1

 Densité
 1.13 - 1.17

Pression de vapeur à 20 °C (kPa)

Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur à 20 °C (kPa)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

% solides en masse25 - 35% solides en volume15 - 25% volatiles en masse65 - 75% volatiles en volume75 - 85Teneur limite réglementaire en COV (g/l)0Point d'ébullition (°F)212Point d'ébullition (°C)100

Point d'ébullition (°F) 212
Point d'ébullition (°C) 100
Point de congélation (°F) 32
Point de congélation (°C) 0
Point d'éclair (°F) Non

Point d'éclair (°F)

Point d'éclair (°C)

Méthode

Inflammabilité (solide, gaz)

Limite supérieure d'inflammabilité:

Non applicable

Non applicable

Non applicable

Limite supérieure d'inflammabilité:

Non applicable

Non applicable

Non applicable

• /

Temp d'autoignition (°F)Aucun renseignement disponibleTemp d'autoignition (°C)Aucun renseignement disponibleTempérature de décomposition (°C)Aucun renseignement disponibleTempérature de décomposition (°C)Aucun renseignement disponibleCoefficient de partageAucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Prévenir de la congélation.

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition dangereuxAucun dans des conditions d'emploi normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Aucun renseignement disponible

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Peut causer une légère irritation

Contact avec la peau La substance peut causer une légère irritation de la peau.

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et

Date de révision: 07-août-2018

causer une irritation.

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

IngestionUne ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale,

des nausées, des vomissements et la diarrhée.

SensibilisationAucun renseignement disponible.Effets neurologiquesAucun renseignement disponible.Effets mutagènesAucun renseignement disponible.Effets sur la reproductionAucun renseignement disponible.Effets sur le développementAucun renseignement disponible.Effets sur les organes ciblesAucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs
Aucun renseignement disponible.

Date de révision: 07-août-2018

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 36661 mg/kg

Renseignements sur les composants

Kaolin

LD50 oral : > 5000 mg/kg (Rat)

Toxicité chronique

Cancérogénicité

Il n'y a aucun produit chimique carcinogène connu dans ce produit.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 07-août-2018

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

ICAO Non réglementé

IMDG / OMI Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-UnisOui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus.

Règlements fédéraux

SARA 311/312 Catégorisation de danger

Danger aigu pour la santé Non
Danger chronique pour la santé Non
Risque d'incendie Non
Risque de décompression soudaine Non
Danger de réaction Non

SARA 313

Section 313 du Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA).A. Ce produit contient un ou des produits chimiques qui sont sujets aux exigences de reportage du Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372:

Nom chimique	No. CAS	<u>% en poids</u>	CERCLA/SARA 313 (de minimis concentration)
C.I. Pigment Green 7	1328-53-6	5 - 10%	1.0
C.I. Pigment Green 36	14302-13-7	3 - 7%	1.0

Date de révision: 07-août-2018

Clean Air Act, Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) (see 40 CFR 61)

Ce produit contient les HAPs suivants :

Aucun

États-Unis -

Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT: Cancer et effets nocifs sur l'appareil reproducteur – www.P65warnings.ca.gov

État du droit e savoir

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie
C.I. Pigment Green 7		X	X
Kaolin	X	X	X
C.I. Pigment Green 36		X	X

Légende

X - Inscrit

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

Aucun

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Aucun

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

` '

Date de révision: 07-août-2018

HMIS - Santé: 1 Inflammabilité : 0 Réactivité : 0 EPI : -

Légende HMIS

0 = Danger minimal

- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- * = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Si vous déchargez, sablez, ou enlèvez la vieille peinture, vous pouvez libérer la poussière de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE DE PLOMB PEUT CAUSER UNE MALADIE SÉRIEUSE, TELLE QUE DES DOMMAGES AU CERVEAU, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DEVRAIENT AUSSI ÉVITER L'EXPOSITION. Porter un appareil respiratoire approuvé par NIOSH pour contrôler l'exposition au plomb. Nettoyer soigneusement avec un aspirateur HEPA et une lavette humide. Avant de commencer, trouver le moyen de vous protéger et votre famille en contactant the National Lead Information Ligne directe au 1-800-424-LEAD ou connectez vous au: www.epa.gov/lead.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 800-225-5554

Date de révision : 07-août-2018

Justification de la révision Sections de la FS mises à jour

15

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE